

## Mandat du GT « Routes »

Ce groupe de travail est largement ouvert, il est orienté sur la compréhension des usages et des besoins des acteurs relativement à la modélisation des routes. Son livrable final principal sera un document de spécifications. L'organisation de la constitution d'un tel référentiel devra être traitée dans une instance différente, de type « comité d'investissement », qui réunira les acteurs participants au financement du référentiel des routes.

Titre	GT Routes
Statut du mandat	A valider
Contexte	<p>Le besoin d'un référentiel routier souverain est de plus en plus important. Il s'agit de disposer d'une information précise, enrichie et actualisée pour mener à bien diverses missions : gestion du trafic, gestion des accidents, mobilité, entretien des routes, adressage...</p> <p>Les irritants actuels sont nombreux. Le plus important est que, en dépit des efforts et des investissements publics importants, la coordination manque pour faire émerger un vrai référentiel national de qualité, fruit de la mutualisation de ces efforts.</p> <p>Citons quelques attentes significatives :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un récent décret<sup>1</sup> encadre une partie des services numériques d'assistance aux déplacements et nécessite, pour sa bonne application, un référentiel national des routes ;</li><li>- l'ANSC exprime le besoin d'une base de données routières navigable pour les interventions des services de secours (NexSIS).</li><li>- Des bases de données réglementaires (Transports exceptionnels, itinéraires bois rond, ...) doivent s'appuyer sur des référentiels identiques</li></ul> <p>Il est enfin important d'avoir en tête l'existence d'un point d'accès national à l'ensemble des données de transports (transport.data.gouv.fr).</p>
Enjeux / questions à traiter	<p>Quelle est la définition de la notion de « voies » qui permet d'identifier le socle commun à toutes les parties prenantes ?</p> <p>Quels sont les cas d'usage nécessitant ce référentiel ?</p> <p>Quel socle commun d'informations ? Quelle modélisation associée ?</p> <p>Quels acteurs produisent aujourd'hui quelles données ? (géométrie et sémantique) A quel rythme, dans quelles conditions de mise à jour ?</p> <p>Comment partager un socle commun tout en gardant la possibilité de l'enrichir pour des compétences spécifiques ?</p> <p>Comment garantir l'articulation avec les normes européennes ?</p>
Objectif(s)	1. Identifier les cas d'usage nécessitant ce référentiel

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046144256>

	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Définir la notion de « voies » qui permet d'identifier le socle commun aux différents usages</li> <li>3. Identifier quelles sont les informations nécessaires / utiles.</li> <li>4. Proposer des spécifications (quel modèle de données, quelle(s) modélisation(s) géométrique(s) ?)</li> </ol>
Proposition d'actions	<p>Une 1<sup>ère</sup> phase consistera à identifier les informations utiles à intégrer au référentiel, et les principales sources existantes (opérations déjà réalisées).</p> <p>Dans 2<sup>ème</sup> temps, on visera à établir une proposition de spécifications, qui sera soumise à relecture pour aboutir à un standard V1.</p> <p>-</p>
Animation	<p>Le copilotage du groupe est assuré par le CEREMA et l'IGN. Le groupe de travail mène sa mission dans le cadre d'une large concertation, associant en son sein des utilisateurs, des producteurs de données, des représentants de l'État et des collectivités territoriales, ainsi que des fournisseurs de services liés à l'information géographique et des infrastructures de données géographiques. Il coordonne les contributions de ces acteurs. Le groupe de travail est ouvert et à géométrie variable selon les sujets abordés.</p>
Durée du mandat	15 mois.
Calendrier prévisionnel	<p>La 1<sup>ère</sup> phase relève de l'investigation ; elle devra permettre de bien identifier les cas d'usages et les besoins afférents. Elle doit aboutir à une classification des attentes et à la définition de la notion de voie. Elle sera complétée d'un inventaire des producteurs publics actuels d'information sur la route. C'est une phase d'entretiens, elle prendra fin 4 à 6 mois après la validation du mandat (donc début T1-2023).</p> <p>La 2<sup>ème</sup> phase de construction des spécifications pourrait se dérouler sur 2 trimestres, pour arriver à un « appel à commentaire » 12 mois après le lancement du groupe, et des spécifications « V1 » début 2024.</p>